

## Une vitrine technologique et durable

L'équipe de maîtrise d'œuvre structurée autour de Babylone Avenue, architectes et urbanistes lyonnais, et d'Edmond Deturche, architecte à Annemasse, a souscrit au souhait de l'agglomération de mettre en œuvre un bâtiment exemplaire qui soit une vitrine et une figure de proue moderne d'un nouveau quartier technologique et durable.

L'affirmation des lignes et des matières, en façade, est donc indissociable d'une démarche de Haute Qualité Environnementale qui concerne tous les aspects

de la construction, de l'éclairage (systèmes basse consommation régulés en fonction de l'ensoleillement, capteurs photovoltaïques en toiture) à la gestion de l'eau (limitateurs de débit, système de récupération en toiture) en passant par l'isolation et le rafraîchissement estival par pompage d'eau dans la nappe... Une attention qui s'est logée jusque dans les matériaux utilisés en intérieur, choisis en fonction de leur provenance et de leur recyclabilité.

### mots clés

administration  
autre équipement public  
développement durable  
restructuration urbaine

### adresse

11 avenue Émile Zola  
74100 Annemasse

### ANNEMASSE

## LE SIÈGE D'ANNEMASSE- LES VOIRONS AGGLOMÉRATION

MAÎTRE D'OUVRAGE  
ANNEMASSE-LES-VOIRONS  
AGGLOMÉRATION

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
BABYLONE AVENUE A+U  
(ARCHITECTE MANDATAIRE)  
E. DETURCHE  
(ARCHITECTE ASSOCIÉ)  
ÉCONOMISTE - AIA INGENIERIE  
BET STRUCTURE - AIA INGENIERIE  
BET FLUIDES - AIA INGENIERIE  
BET ACOUSTIQUE - ACOUPHEN  
BET HQE - Se&Me

SURFACE UTILE : 3 800 M<sup>2</sup>  
SHON : 4 285 M<sup>2</sup>

COÛT DES TRAVAUX  
6 677 800 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)  
7 986 650 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : SEPTEMBRE 2010

LIVRAISON : NOVEMBRE 2012

MISE EN SERVICE : DÉCEMBRE 2012



Marquant le début du projet de refonte du quartier Etoile-Annessasse-Genève, situé sur le front d'une ZAC de 19 hectares, le bâtiment se devait d'être exemplaire, tant en termes d'affirmation d'un statut public que de respect de l'environnement. Cette volonté d'affichage devait pourtant éviter l'écueil de la massivité et de la surreprésentation. Une gageure compte-tenu de la volumétrie de l'ensemble (deux plots de 5 étages avec attique –sièges d'Annemasse Agglo et de Teractem– et bloc en R+1 intermédiaire –salle du conseil de l'Agglo) et de l'ouverture volontaire du siège de l'Agglo, en pignon, vers la route ainsi qu'une place. De ce côté, la façade sud-ouest n'échappe donc pas à sa vocation d'appel : les grandes lignes de bardeaux de terre cuite viennent donner de la texture à ce visage et souligner les bandeaux vitrés de chaque étage. Extrait du linéaire, pour économiser l'espace intérieur, l'escalier de secours occupe un tiers de cette surface, protubérance métallique et assumée qui pourrait faire écho au maillage ferroviaire situé au nord-est de l'édifice. Sur le chaînage d'angle regardant vers le sud –et la rue–, une poutrelle métallique en biais, vient étirer la façade sud-est avec pour effet de dynamiser le volume.

#### Voyage immobile

Sur cette même façade ouverte sur la voie de circulation principale, les panneaux de laine de roche compressée, peints (8 couches) et vernis, ont été organisés tels des damiers aléatoires alternant avec des baies vitrées. Leur coloration irisée a la capacité de varier, selon les points de vue, du vert au gris en passant par le violette. Ce traitement original –une première en France pour un bâtiment de ce type–, accompagne l'effet cinétique induit par le passage des véhicules.

Indissociable de la question de mouvement, celle de la mise en lumière : de ce côté de l'édifice, il fallait en effet capter les rayons sans pour autant offrir à la rue le spectacle des bureaux. Les baies vitrées ont donc été organisées comme des traits verticaux aléatoires, avec des brise-soleil orientables légers. Enfin, le soubassement, en rez-de-chaussée, a été calé en retrait par rapport aux étages supérieurs. Une casquette en caillebotis bois préserve des excès d'insolation et garantit des transparences tout en venant servir l'alignement de la

façade et enrichir sa rythmique. Ce linéaire crée par ailleurs un point de similitude avec l'autre bâtiment (Teractem). Entre les deux, une insertion en R+1 a été recouverte d'une toiture végétalisée et en façade d'un lit de sphagnes. La modestie du volume, son retrait ainsi que son traitement végétal, creusé de petites impostes vitrées, participent de son effacement au profit du paysage.

#### Poutres ovoïdes

Dans le vaste hall d'accueil de 300 m<sup>2</sup>, les éléments de structure sont affichés : des poutres verticales en béton moulées spécialement selon une forme ovoïde qui permet d'augmenter leur portée et de garantir le bon contreventement de l'ensemble. Leurs pointes sont taillées pour accueillir les têtes de cloison et limiter par là-même le nombre d'éléments de structure. Le hall se partage entre l'espace d'accueil, délimité par une "banque" en demi-cercle dominée par un cube vert qui abrite le logement du gardien. Au fond, un espace d'attente est matérialisé par un faux-plafond acoustique en lames de bois.

Cœur ample et généreux de l'édifice, la salle du conseil a concentré les détails techniques et acoustiques indispensables au confort des élus et à la bonne représentation des affaires publiques. Un travail de précision qui a consisté à penser au plus juste l'inclinaison et l'écartement des lames acoustiques, au plafond, pour orienter les longueurs d'onde et garantir la qualité du son. Idem au niveau des murs du fond, qui intègrent des matériaux acoustiques stratifiés gris avec revêtement graphité perforé. Sobres, les matériaux, béton, verre et bois (chêne traité) participent de la solennité d'une salle qui n'accueille la fantaisie qu'avec parcimonie (chaises vertes et orange). 150 personnes (plus deux balcons de 14 places) peuvent séjourner dans cet espace. La visite se poursuit en direction d'un ascenseur situé au centre de l'édifice, dans un noyau qui rejoint les étages. À partir de ce cœur "neutre" s'effectue la distribution des bureaux, de tailles différentes, tous pourvus d'un oculus qui laisse filtrer la lumière. Fonctionnant autant comme des points de convergence que des rappels architecturaux, les poutres ovoïdes étirent leurs lignes brutes, rappelant la simplicité et la majesté de ce bâtiment avant-gardiste, beau à voir et à toucher.

tertiaire

BAC13-ter013

**CAUE**  
HAUTE-SAVOIE

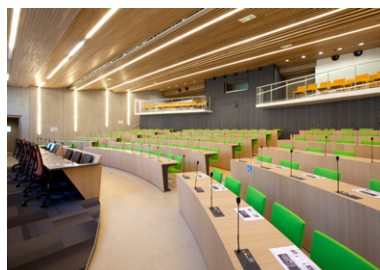
L'îlot-S  
7 esplanade Paul Grimault  
bp 339  
74008 Annecy cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gammaz - octobre 2013  
Photographies: Romain Bianchi  
Conception graphique: Anthony Denizand, CAUE de Haute-Savoie



1



2



4



5

1 - Les deux bâtiments alignés sur la rue

2 - La salle du conseil

3 et 4 - L'espace d'accueil

5 - Façade principale



3